



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DU RHÔNE

**SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE
DEFENSE ET DE LA PROTECTION CIVILE**

Affaire suivie par Brigitte MAY
☎ : 04.72.61.63.63
Fax : 04.72.61.67.57
brigitte.may@rhone.pref.gouv.fr

REF : N° 1622

COPIE	Lyon le 22 novembre 2007	ASSEMBLÉE
PRÉSIDENT	X	
PRÉSIDENT		
S. GÉNÉRAL		
TRESORIER		

Arrivé le 27 NOV 2007 S48-I

BUREAU		
C. DIRECTEUR		
DTN		
F. Darne	X	
SSF	X	

BORDEREAU d'ENVOI

A l'attention
Fédération Française de Spéléologie du Rhône

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Copie de l'arrêté de modification de l'équipe CTDS du Rhône.	1	Pour attribution

Pour le Préfet,
La chef du Bureau Planification et
Défense civile

Annie RAGOT



PREFECTURE DU RHONE

**SERVICE INTERMINISTERIEL DE DEFENSE
ET DE LA PROTECTION CIVILE**

ARRETE PREFECTORAL N° 22 82/2007

**LE PREFET DE LA REGION RHONE ALPES,
PREFET DU RHONE**

**CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR,
CHEVALIER DE L'ORDRE DU MERITE**

VU la loi n° 811-2004 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

VU le décret n° 1157-2005 du 13 septembre 2005 relatif au plan ORSEC.

VU le décret n° 2006-237 du 27 février 2006 relatif à la procédure d'agrément de sécurité civile ;

VU la convention du 27 juin 2007 avec la Fédération Française de Spéléologie

VU les arrêtés du 17 octobre 2006 du Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles, publiés au journal officiel du 22 décembre 2006 qui accordent un agrément de sécurité civile à la Fédération Française de Spéléologie (F.F.S) au plan national et international, pour qu'elle apporte son concours lors d'opération de secours en milieu souterrain.

Sur proposition du préfet délégué pour la sécurité et la défense;

A R R E T E :

ARTICLE 1 : Est nommé au poste de Conseiller Technique Départemental en Spéléologie:

Monsieur Fabien DARNE
18 rue de la Gare de Cuire
69300 CALUIRE ET CUIRE

ARTICLE 2 : Sont nommés aux postes de Conseiller Technique Départemental en Spéléologie Adjoint :

Monsieur Bernard LIPS
4 avenue Salvador Allende
69100 VILLEURBANNE

Monsieur Benjamin RICHARD
Beauséjour
73730 SAINT PAUL SUR ISERE

ARTICLE 3 Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté préfectoral n° 1904/2003 du 12 mai 2003.

ARTICLE 4 : Le préfet délégué pour la sécurité et la défense,
le secrétaire général de la préfecture du Rhône,
le directeur de cabinet du préfet de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône, sous-préfet,
le secrétaire général adjoint de la préfecture, sous-préfet de l'arrondissement de Lyon,
le sous-préfet de l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône,
les chefs des services ORSEC et les chefs des services concernés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Rhône.

Fait à Lyon, le 20 NOV 2007

Le préfet,

Jacques GÉRAULT

Fédération Française de Spéléologie

SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS

Eric ZIPPER
Président - Conseiller Technique National
32 rue Charles Marie Widor
68000 COLMAR
Tél. 03 89 24 94 28
Mail : eric.zipper@libertysurf.fr



PREFECTURE DU RHONE
106 RUE PIERRE CORNEILLE
69419 LYON CEDEX 03

Colmar, le 25 octobre 2007 – EZ/bs

Concerne : Modification de l'équipe CTDS 69
N/Réf. 07-050

Monsieur le Préfet,

En accord avec le Comité Départemental de Spéléologie du Rhône, nous vous saurions gré de bien vouloir modifier la liste des CTDS du département et de procéder à une nouvelle nomination par arrêté préfectoral comme suit :

- **Au poste de Conseiller Technique Départemental en Spéléologie**
 - Monsieur Fabien DARNE - 18 rue de la Gare de Cuire - 69300 CALUIRE ET CUIRE
- **Aux postes de Conseiller Technique Départemental en Spéléologie Adjoint :**
 - Monsieur Bernard LIPS - 4 avenue Salvador Allende - 69100 VILLEURBANNE
 - Monsieur Benjamin RICHARD - Beauséjour - 73730 SAINT PAUL SUR ISERE

Cette proposition fait suite à la signature de la Convention Nationale le 20 mai 2003 entre le Ministère de l'Intérieur et la Fédération Française de Spéléologie.

Ces personnes sont reconnues par le Spéléo Secours Français pour leur connaissance particulière des sites souterrains du département ainsi que pour leur capacité opérationnelle en cas de secours.

Nous vous remercions et restons à votre disposition pour tout complément d'information. Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en notre entier dévouement.



Spéléo Secours Français - 32 rue Charles-Marie Widor - F- 68000 COLMAR - Tél. 03 89 24 94 28
www.speleo-secours-francais.com

Organisme conventionné avec le Ministère de l'Intérieur et par Délégation avec la Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles
Agréé Sécurité Civile
Fédération Française de Spéléologie : 28 rue Delandine - F-69002 LYON